



**Ille & Vilaine**  
LE DEPARTEMENT

# La rentrée 2023 dans les collèges du département



Ille-et-Vilaine, **la vie**  
à taille humaine



**DOSSIER  
DE PRESSE**  
4 SEPTEMBRE  
2023



## Sommaire

**L'action du Département en faveur des collèges : chiffres clés** p. 3

### Les collèges en transition en Ille-et-Vilaine

- 1 - L'engagement du Département en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments p. 7
- 2 - 8 collèges volontaires pour le challenge CUBE.S de diminution des consommations d'énergie p. 8
- 3 - Le projet Moby dans les collèges pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle p. 9
- 4 - Une alimentation saine et durable p. 10

### Une année olympique : des collèges engagés

- 1 - Le dispositif « Cap 2024 : mets du sport dans ton collège » p. 12
- 2 - « Section Olympique » au collège public Françoise-Dolto à Pacé p. 13
- 3 - « Génération Paris 2024 » au collège public François-René-de-Chateaubriand à Combourg p. 13
- 4 - Le programme « Bouge ! » avec le Stade Rennais et le Département d'Ille-et-Vilaine p. 14

### Les constructions et rénovations de collège

- 1 - Les nouveaux collèges et reconstructions en site occupé p. 15
- 2 - Travaux de restructuration et/ou d'extension p. 16
- 3 - Travaux dans les demi-pensions p. 18
- 4 - Travaux de rénovations thermiques p. 19



# L'action du Département en faveur des collèges : les chiffres clés

**57 300 collégien·ne·s franchiront les portes des 110 collèges breilliens à la rentrée 2023, une quasi stabilité par rapport à la rentrée 2022. Préparer l'avenir de ces jeunes et contribuer à leur réussite tant scolaire que personnelle, sont des priorités du Département. Il y consacre, en 2023, un budget de 113,7 millions d'euros (soit près de 15 millions d'euros de plus par rapport à l'année 2022-2023). À cela s'ajoute le transport adapté des élèves en situation de handicap, avec un budget de 6 millions d'euros.**

## Collèges : quelles sont les compétences du Département ?

- **La prise en charge des dépenses de fonctionnement des établissements**

Le Département alloue aux collèges publics et privés, des dotations qui couvrent les dépenses courantes de fonctionnement : entretien, consommations d'énergie, location d'équipements sportifs, aménagement et entretien des espaces extérieurs, soutien aux actions éducatives, culturelles, sportives, pédagogie de l'environnement, développement durable, etc.

- **La gestion du patrimoine immobilier**

Le Département met en œuvre un programme d'investissements ambitieux pour moderniser les collèges publics existants et imaginer ceux de demain.

- **Les emplois de 634 agents départementaux dans les collèges publics**

Chefs de cuisine, seconds de cuisine, agents de maintenance, agents d'accueil, agents polyvalents d'entretien et de restauration : les Agents Techniques Territoriaux (ATT) exercent leurs missions dans les collèges publics.

- **La définition de la carte scolaire des collèges publics.**

- **L'encadrement de la tarification des repas, l'aide à la restauration et la sécurité alimentaire.**

- **L'organisation du transport scolaire pour les élèves en situation de handicap.**

- L'ESSENTIEL -

COLLÈGES

MON  
DÉPARTEMENT  
S'ENGAGE

Le Département d'Ille-et-Vilaine est présent au quotidien aux côtés des collèges. Il intervient, directement ou par le versement de dotations financières, dans de nombreux domaines : restauration, construction et entretien des bâtiments, équipement en matériel informatique, accompagnement de projets éducatifs, artistiques, sportifs... menés par les enseignant-es et les équipes éducatives.



110

COLLÈGES

dont 62 publics  
et 48 privés



57 300

ÉLÈVES À LA  
RENTRÉE  
2023-2024



113,7

MILLIONS D'EUROS

dédiés aux collèges en 2023

634

AGENT-ES  
DÉPARTEMENTAUX-ALES  
pour l'entretien des  
établissements et la  
restauration



100 %

DES COLLÈGES PUBLICS  
connectés au très haut débit

QUI FAIT QUOI ?



DÉPARTEMENT

Construction et entretien du bâti\*  
Affectation et gestion du personnel  
technique : accueil, maintenance,  
entretien et rénovation\*  
Financement du fonctionnement :  
Contribution au paiement des  
charges courantes  
Restauration\*  
Équipements informatiques  
et numériques\*  
Carte scolaire des collèges publics  
Transport des élèves en situation  
de handicap  
Soutien aux actions éducatives  
*\* intervention directe dans les collèges publics et  
par le biais de dotations dans les collèges privés*



ÉTAT

Pédagogie et enseignement  
Affectation et gestion du personnel de  
direction, administratif, d'enseignement  
et assistants d'éducation



RÉGION OU  
AGGLOMÉRATIONS  
COMPÉTENTES EN MATIÈRE  
DE TRANSPORTS COLLECTIFS

(Fougères, Redon, Rennes,  
Saint-Malo, Vitré)  
Transport des élèves depuis 2017

## Stabilisation des effectifs dans les collèges

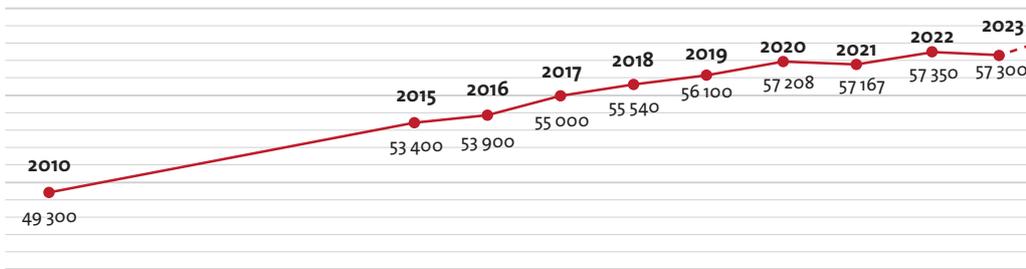
### 62 collèges publics



### 48 collèges privés



57 300 élèves



Nombre de collégien.ne.s par année

**Budget global des collèges publics et privés 113,7 millions d'euros (soit + de 15 millions d'euros par rapport à l'année 2022-2023), répartis ainsi :**

### Budget total

# 113,7 millions d'euros

Masse salariale pour les agent.es des collèges publics

**27,7 millions d'euros**

Plan numérique éducatif (investissement et fonctionnement)

**7,4 millions d'euros**

Dotation de matériel d'entretien et de tenues de travail des 634 agent.es des collèges

**0,4 million d'euros**

Investissement pour le bâti

**54,3 millions d'euros**

constructions et extensions  
+ maintenance + accessibilité  
+ mise en sécurité  
+ schéma directeur énergie  
+ fluides

Vie collégienne dans les collèges publics et privés

**23,9 millions d'euros**

dont **1,4 million d'euros** consacrés aux actions éducatives



**6 millions d'euros**

Transport adapté des élèves en situation de handicap

## Nouvelle carte scolaire à Rennes et sa périphérie à la rentrée 2024

Soucieux de l'égalité des chances et de la réussite de tous les élèves, le Département d'Ille-et-Vilaine a engagé une révision de la carte scolaire des collèges publics de Rennes à partir de la rentrée 2024.

Un travail d'évolution de la carte scolaire, avec pour objectifs l'équilibre des effectifs et une meilleure mixité sociale dans les établissements, en concertation avec les services de l'Education nationale et la Ville de Rennes a été engagé depuis 18 mois.

Dans le cadre de cette démarche, le Département d'Ille-et-Vilaine a souhaité consulter les parents d'élèves du CP au CM1 scolarisés dans les écoles publiques de Rennes, Chantepie, Saint-Grégoire, Thorigné-Fouillard et Vezin-le-Coquet.

**Pour construire une carte scolaire équilibrée, le Département d'Ille-et-Vilaine s'appuie sur plusieurs critères :**

- Le nombre d'élèves par établissement en fonction de la capacité d'accueil.
- L'évolution démographique de la population.
- Les trajets des élèves : présence de transports, temps de trajets, etc.

- La composition sociale des secteurs de recrutement des collèges.

La mixité sociale dans les établissements scolaires contribue à favoriser leur apprentissage. Elle permet aux élèves de milieux différents de se rencontrer, d'apprendre les uns des autres, de se construire ensemble et de développer un esprit d'ouverture.

**La consultation se déroule en 3 temps :**

- **Le 5 juin 2023** : rencontre de présentation de la démarche, regroupant des parents volontaires. Le diagnostic réalisé et les expériences menées dans d'autres départements ont été présentés.
- **Entre le 12 et le 20 juin 2023** : des ateliers ont permis aux parents de s'exprimer sur les différents scénarios du secteur qui les concerne. Cette étape permettra de porter à la connaissance des élu.es du Conseil départemental la synthèse des remarques et les hypothèses faites par les participant.es.
- **En fin d'année 2023** : lorsque la phase de concertation sera achevée, une rencontre sera organisée pour faire part aux parents des options retenues par le Conseil départemental pour une mise en œuvre à la rentrée 2024.

# Les collèges en transition en Ille-et-Vilaine

## 1 - L'engagement du Département en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments

**Le changement climatique est au cœur des préoccupations politiques du Département d'Ille-et-Vilaine. Le Département se mobilise, depuis plusieurs années déjà, pour réduire l'impact environnemental de ses activités et agir ainsi en faveur de la transition écologique.**

En mobilisant toutes ses politiques publiques, le Département s'engage pour la rénovation énergétique des collèges avec pour ambition de réduire de 50 % l'empreinte carbone départementale à l'horizon 2035 dans le cadre de l'adoption du premier plan de transition bas carbone de la collectivité qui fixe le cap pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour atteindre cet objectif, le Département d'Ille-et-Vilaine poursuit la mise en œuvre du Schéma Directeur Energie (SDE) de la collectivité pour les collèges breilliens avec notamment :

- La livraison du nouveau collège de Melesse, bâtiment à énergie positive bas carbone ;
- Les études en cours pour la rénovation thermique de 4 collèges (Clotilde-Vautier à Rennes, Paul-Féval à Dol-de-Bretagne, Duguay-Trouin à Saint-Malo et Victor-Segalen à Châteaugiron) avec un objectif de performance BBC (Bâtiment Basse Consommation) ;
- La poursuite de la mise en œuvre de bouquets de travaux en faveur des économies d'énergies dans plusieurs bâtiments départementaux et collèges dans le cadre du plan pluriannuel de maintenance (installation de gestion technique centralisée), remplacements des luminaires par des LED, amélioration des systèmes de chauffage).

### À Melesse, le Département ouvre son premier collège à énergie positive

En cette rentrée scolaire 2023-2024, les collégiens pourront profiter du tout nouveau collège Mathurin Méheut à Melesse, un bâtiment qui allie écologie, confort et esthétisme. S'engageant à offrir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissages, le Département d'Ille-et-Vilaine a financé, à hauteur de 18 millions d'euros, la construction de ce nouveau bâtiment à énergie positive avec une aide de l'Etat et le soutien de la commune de Melesse qui a mis à disposition le terrain nécessaire à la construction et a réalisé les aménagements extérieurs.

Unique en son genre dans le département, il produit l'énergie dont il a besoin pour sa consommation quotidienne. Des panneaux solaires sur 740 m<sup>2</sup> de toit permettent de couvrir sa consommation électrique. La production de chauffage bois est mutualisée avec la salle multifonction communale et une majorité de matériaux biosourcés ou durables ont été utilisés pour sa construction : bois local, toitures végétalisées. Il pourra accueillir jusqu'à 800 élèves.



## 2 - Huit collèges volontaires pour le challenge CUBE.S de diminution des consommations d'énergie

Face à l'augmentation de la facture énergétique et au regard des enjeux environnementaux, éducatifs et économiques, le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé, il y a un an, de s'engager dans le Challenge Cube.s avec huit collèges volontaires (Bourgchevreuil à Cesson-Sévigné, Paul Féval à Dol-de-Bretagne, Georges Brassens au Rheu, Martin Luther-King à Liffré, Echange, Les Gayeulles et Le Landry à Rennes, Théophile Briant à Tinténiac).

Piloté par l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), CUBE.S (Climat, Usage des Bâtiments d'Enseignement Scolaire) est un challenge proposé aux établissements scolaires pour diminuer leurs consommations d'énergie sur la durée.

L'opération se déroule sur cinq années. La première année, en mode concours, est consacrée à un diagnostic collaboratif pour mobiliser les bons usages, régler les installations techniques, anticiper les travaux et sensibiliser et impliquer les élèves aux économies d'énergie. Les quatre années suivantes sont là pour inscrire ces actions dans la durée, soient en tout, cinq années de suivi des consommations et présentations des économies réalisées par établissement.

Pris en charge financièrement par le Département d'Ille-et-Vilaine à hauteur de 1 200 euros par collège pour les frais d'inscription, ce projet est une réponse aux enjeux de sensibilisation des collégiens mais aussi du personnel aux dépenses énergétiques. En effet, au-delà de la réalisation de travaux, notamment de rénovation thermique, il est important également de faire évoluer les comportements.

Grâce à ce challenge, le Département peut également se projeter dans les exigences du décret intitulé « Décret Tertiaire » qui impose, notamment pour les collèges, une diminution des dépenses de consommation énergétique de 40 % d'ici 2030, de 50 % d'ici 2040 et de 60 % d'ici 2050.



### 3 - Le projet Moby dans les collèges pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle

© Jean-Paul Noble



Programme Moby au collège  
Pierre-Olivier Malherbe de Châteaubourg

Désireux de faire évoluer les mobilités vers des modes plus respectueux de l'environnement, le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé de s'engager, au début de l'année 2023 et à titre expérimental, dans l'accompagnement de l'écomobilité scolaire avec le programme MOBY pour les collèges Pierre-Olivier-Malherbe de Châteaubourg et Marie Curie de Laillé.

L'écomobilité scolaire favorise l'utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture comme la marche, le vélo, les transports en commun ou encore le covoiturage, pour les trajets domicile-école notamment.

Piloté par ecoCO2, une entreprise innovante du secteur de l'énergie et de la mobilité durable, et animé par des structures locales (l'agence 71 BPM et l'association Roazhon Mobility), ce programme MOBY, d'une durée de 2 ans, a donc pour mission d'accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements des citoyen.nes et des organisations.

Il permet aux établissements scolaires de bénéficier d'une opération avec un double objectif :

- Favoriser des modes de déplacements moins polluants et plus sûrs pour les trajets des élèves et de l'ensemble du personnel du collège par la réalisation d'un plan de déplacements pour l'établissement scolaire ;
- Sensibiliser les collégien.nes à la nécessité de se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

Répondant aux enjeux du plan départemental vélo adopté par l'Assemblée départementale en novembre 2017, le Département finance le programme MOBY à hauteur de 20 976 euros pour ces deux collèges, le reste étant pris en charge par les certificats d'économies d'énergies du Ministère de la Transition Ecologique à hauteur de 77 % du coût total. Ce montant n'inclut pas le coût du programme d'actions qui sera à arbitrer ultérieurement.

© Thomas Crabot



Programme Moby au collège  
Marie-Curie de Laillé

## 4 - Une alimentation saine et durable

Près de 86 % des élèves des collèges publics déjeunent au collège tous les midis. La majorité des repas sont produits au sein des établissements. Afin d'assurer des repas de qualité, le Département agit pour la formation des équipes, encourage l'achat d'aliments provenant de circuits courts et fait réaliser très régulièrement des contrôles sanitaires.

### Privilégier des aliments locaux et bios

Le Département s'est fixé comme objectif d'atteindre 50% de produits durables, dont 20% d'aliments bios dans la composition des repas. La réduction des déchets au sein des restaurants scolaires fait l'objet de plusieurs projets pédagogiques menés avec les élèves. Achats de tables de tri, composteurs, frigos de la deuxième chance ont fait leur apparition dans les cuisines des collèges.

### Le prix des repas, comment ça marche ?

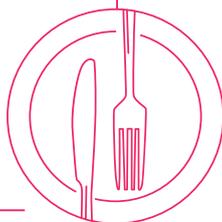
Coût total  
d'un repas : **7 €**

Prix moyen  
d'un repas  
facturé : **3,19 €**

Prix unique du  
repas pour les  
élèves boursiers :

**2,75 €**

**55 €** par an  
pour chaque élève  
boursier des  
collèges privés



La différence entre le coût réel (7 euros) et le prix moyen facturé est donc de 3,81 euros par repas à la charge du Département. Sur une année, cela représente un soutien d'environ 13 millions d'euros en faveur des familles

### Le self collaboratif : késako ?

Le principe du self collaboratif repose sur une autonomie et une responsabilisation des élèves, préalablement sensibilisés aux enjeux de la limitation du gaspillage alimentaire et la réduction de la consommation des fluides, avec la diminution de la vaisselle.

Dans le cadre de la mise en place du self collaboratif, il a été fait le choix de se limiter à l'utilisation d'une seule assiette. C'est le principe de l'assiette unique qui doit servir depuis l'entrée jusqu'au dessert.

### Fonctionnement du self collaboratif

Les élèves se présentent au self, prennent une assiette (qui leur servira tout au long du repas) et vont se servir leur entrée. Ils prennent ce qu'ils veulent, pouvant ainsi se servir de plusieurs types d'entrées différentes, tout en restant raisonnables sur les quantités. En effet, il ne pourront aller se resservir que si l'assiette est terminée. Ils procéderont ainsi sur l'ensemble des composantes du repas, toujours en autonomie.

Le principal objectif porte sur la diminution du gaspillage alimentaire. En donnant de l'autonomie aux élèves, les comportements faces à l'alimentation changent.

Les portions prises sont nettement mieux consommées et les quantités jetées en fin de repas sont moindres. Cette autonomie qui est redonnée aux élèves est un moyen pour eux, de se construire dans l'affirmation de leurs choix, tout en assimilant les bases d'une alimentation de qualité, favorable à la santé et aux conditions d'apprentissage.

### L'expérimentation du self collaboratif au collège Les Ormeaux de Rennes

Jean-Marie Collin, le principal du collège souhaitait expérimenter le self collaboratif dans le cadre global de réflexion sur la gestion des différents espaces du collège, afin redonner une plus grande autonomie aux élèves.

A la suite d'une série de réunions d'information (menées auprès des agent.es, enseignant.es, etc.), l'expérimentation a été lancée à la rentrée des vacances de la Toussaint 2022. Elle s'est déroulée sur l'année scolaire 2022/2023.

Différents éléments ont été testés et ont permis de constater que le principe était viable et déployable. Il a par ailleurs été décidé de pérenniser le dispositif sur le collège des Ormeaux.

## Retour sur l'expérimentation, en quelques chiffres

### Gaspillage alimentaire :

Sur le site d'expérimentation des Ormeaux :

- Passage de 89 grammes de gaspillage alimentaire/plateau/jour à 36 grammes/plateau/jour.

*Pour rappel, la moyenne nationale pour un public de collégien se situe autour de 120g/plateau/jour (source ADEME).*

- Diminution de 60% du gaspillage alimentaire dans le cadre de l'expérimentation
- Une économie estimée d'environ 9 000€/an pour le collège expérimentateur
- Cette diminution du gaspillage alimentaire permet de dégager des leviers financiers qui sont réinvestis dans des produits de meilleure qualité, permettant ainsi de se rapprocher des objectifs de la loi Egalim (50% de produits durables, dont 20% de produits bios).

### Ergonomie / limitation des troubles musculo-squelettiques

- Le port de charge a été divisé par 3 pour les agent.es du Département



Le collège des Ormeaux à Rennes a mis en place un self collaboratif. Objectif ? Développer l'autonomie des élèves.

## Une année olympique : des collèges engagés

**Le Département d'Ille-et-Vilaine soutient des projets éducatifs et les valeurs de l'olympisme et du paralympisme au travers du dispositif « Cap 2024 : mets du sport dans ton collège ». De même, il s'est associé au Stade Rennais avec le programme « Bouge » afin de sensibiliser les jeunes à la pratique sportive grâce à des actions éducatives auprès des collégien.nes breillien.nes.**

### 1 - Le dispositif « Cap 2024 : mets du sport dans ton collège »

Déclinaison du plan d'action «Terre de Jeux 2024», voté en septembre 2020 par l'assemblée départementale, le dispositif « Cap 2024 : mets du sport dans ton collège » vise à travers des projets éducatifs à sensibiliser les collégien.nes à la pratique du sport et aux valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

Chacun des projets présentés par les collèges peut être financé, par le Département, jusqu'à 75 % du montant de l'opération. Les critères retenus : projets éducatifs avec

transversalité, pluridisciplinarité et plaçant l'élève au cœur du projet et acteur de ce projet. Le Département, au travers de son service actions éducatives, doit être associé à la construction du projet.

Depuis 2020, 33 actions ont eu lieu dans 27 collèges différents dans le cadre de « Cap 2024 : mets du sport dans ton collège ».



*Journée Olympique et Paralympique (JOP) en juin 2022, au stade Robert Poirier. © Thomas Crabot*

Parmi les actions à venir, zoom sur la « Section Olympique au collège Françoise-Dolto à Pacé et sur « Génération Paris 2024 » au collège François-René-de-Chateaubriand à Combourg.

## **2 - « Section Olympique » au collège public Françoise-Dolto à Pacé**

Pour cette année olympique et paralympique, le collège Françoise-Dolto de Pacé met en place une section olympique regroupant 25 garçons et 25 filles de tous niveaux. Des actions seront développées pour les élèves de la section : visites d'expositions, découverte d'une pratique sportive olympique par mois, etc. Des actions seront également proposées par ces 50 élèves, « les ambassadeurs », à destination de tous les collégien.nes de l'établissement : création d'un challenge endurance par classe, mise en place d'une journée olympique, ...

Le projet sera suivi par une équipe de France Télévision.

Partenaires : la Maison des Jeunes et de la Culture de Pacé (partenaire historique du collège), la CASDEN, la commune de Pacé et le Comité Départemental Olympique et Sportif 35.

Budget global : 37 815 €

Participation du Département : 6 000 € soit 15,87% du budget global

## **3 - « Génération Paris 2024 » au collège public François-René-de-Chateaubriand à Combourg**

L'association Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a sollicité le collège François-René-de-Chateaubriand de Combourg pour participer au projet « Génération Paris JO 2024 ». Ce projet démarré en 2018, s'étale sur 6 ans et permet aux élèves issus de la 1ère Génération d'être en terminale en Juillet 2024 et de devenir bénévoles pendant les jeux olympiques et paralympiques. La dernière promotion des classes « Génération Paris 2024 » sera ambassadrice et portera le nom Pierre de Coubertin.

Le collège souhaite inciter de nombreux élèves à prendre des responsabilités au sein de l'association UNSS et des autres associations sportives situées sur le secteur de la Bretagne Romantique. Un travail avec les clubs, les mairies, l'Office des Sport de la Bretagne Romantique (OSBR) a également été mis en place. Ce projet doit permettre d'instaurer un travail pluridisciplinaire. Des heures de latin sur le thème des jeux ont, par exemple, été incorporées à l'emploi du temps de tous les élèves de la classe « Génération Paris 2024 ». Ce projet présente aussi l'opportunité de travailler sur l'égalité fille-garçons. Dans les classes «Génération Paris 2024», la parité filles – garçons a été recherchée. Un projet de résidence avec le festival Mythos afin de créer un spectacle autour de l'histoire des jeux viendra compléter cette initiative.

Partenaires : Communauté de communes de la Bretagne Romantique, la CASDEN, le Comité Départemental Olympique et Sportif 35 et la commune de Combourg.

Budget global : 58 741 €

Participation du Département : 6 700 € soit 11,41% du budget global

## 4 - Le programme « Bouge ! » avec le Stade Rennais et le Département d'Ille-et-Vilaine

Face aux risques pour la santé induits par la sédentarité et le manque de pratique sportive, le Stade Rennais Football Club a décidé en mai 2021 de lancer le programme « Bouge ! ». Conçu en lien avec des professionnels de la santé, de l'éducation et du sport, « Bouge ! » vise à informer sur les enjeux du sport-santé et à accompagner citoyen.nes et professionnel.les dans la pratique et le développement d'actions. Considérant l'intérêt de mener auprès des collégien.nes d'Ille-et-Vilaine une politique de prévention des risques de la sédentarité et de promotion du sport-santé, le Département d'Ille-et-Vilaine apporte son soutien à ces actions d'éducation par le biais d'un partenariat visant à développer une branche spécifique du programme « Bouge ! » à l'attention des collégien.nes d'Ille-et-Vilaine.

Ce partenariat se matérialise par l'organisation de conférences au sein de différents collèges du Département afin de sensibiliser les élèves sur les bienfaits de la pratique d'une activité physique.



*Conférence en mai 2023 ayant rassemblé 300 collégiens de Janzé en présence de Luc Abalo, triple champion olympique et triple champion du monde de handball. © Département Ille-et-Vilaine*

Au-delà de ces projets, « Cap 2024 : mets du sport dans ton collège » c'est aussi des actions plus ponctuelles qui permettent aux élèves de participer à des événements sportifs tout au long de l'année : matchs de handball au Cesson Rennes-Métropole Handball, match de football au Roazhon Park, Open de tennis à Saint-Malo et Rennes, ...

# Les constructions et rénovations de collèges

**Le Département assure la construction, la rénovation et la maintenance des collèges à travers un programme pluriannuel d'investissement. L'année scolaire 2023-2024 sera marquée par la poursuite des chantiers engagés, le démarrage de certains projets et le lancement d'études pour des travaux à venir.**

## 1 - Les nouveaux collèges et reconstructions en site occupé

### Collège Pierre-de-Dreux à Saint-Aubin-du-Cormier

Les travaux de restructuration et d'extension du collège sont prévus à compter de l'été 2024.

Ces travaux consisteront à :

- Augmenter la capacité d'accueil du collège de 450 à 700 élèves,
- Valoriser l'équipement depuis l'espace public et repenser son accès principal,
- Améliorer les conditions d'accueil des élèves ainsi que celles de travail pour les personnels.

Le montant de l'opération est estimé à 18,5 millions d'euros.



Esquisse du collège de Saint-Aubin-du-Cormier. © Agence Guinée / Potin

### Collège de Cleunay à Rennes

Les études concernant la restructuration et l'extension du collège de Cleunay se poursuivent. Les travaux devraient débuter au 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Ils auront pour but :

- D'anticiper les évolutions démographiques en augmentant progressivement la capacité d'accueil à 600 puis à 700 élèves.
- D'améliorer les performances énergétiques des bâtiments et d'inscrire le projet dans son environnement urbain et paysager.
- D'offrir de meilleures conditions de travail et d'apprentissage, de faciliter les déplacements et la surveillance de toutes et tous, en favorisant l'apprentissage de l'autonomie.

Le montant de l'opération est estimé à ce stade à 19,5 millions d'euros.

## **2 - Travaux de restructuration et/ou d'extension**

### **Collège Georges-Brassens au Rheu**

En août 2021, les travaux d'installation de la clôture du collège et les réaménagements paysagers ont débuté. La sécurisation du collège était une première étape de sa restructuration complète. Les travaux de restructuration du collège ont démarré en fin d'année 2022 et se poursuivent.

Le projet consiste à :

- Restructurer les locaux intérieurs du collège représentant 6 900 m<sup>2</sup> de surfaces.
- Améliorer les performances thermiques du bâtiment.
- Rénover les installations techniques.
- Construire un préau, des sanitaires et aménager la cour de récréation.
- Rénover la salle de spectacle intégrée au collège.

Les locaux de musique, d'arts plastiques, des enseignants, de l'administration et la salle de spectacle seront livrés en septembre 2023. Les travaux se poursuivront par la restructuration des locaux de la demi-pension, des foyers et des permanences.

L'ensemble des travaux s'achèvera au printemps 2025.

Le coût global de cette opération est estimé à 11,9 millions d'euros



*Collège Georges-Brassens au Rheu. © Agence Archipôle*

### **Collège Jacques-Prévert à Romillé**

La préparation des travaux d'aménagement de la cour a débuté en juillet 2023 pour une livraison prévue au printemps 2024.

Le coût de l'opération est à ce stade de 650 000 euros



*Collège Jacques-Prévert à Romillé.  
© Agence d'architecture Mabire-Reich*

### **Collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne**

Les travaux de restructuration du collège portent sur :

- La restauration des locaux administratifs, d'enseignement, de vie scolaire et de travail,
- La requalification et l'extension de l'espace préau,
- La rénovation des installations techniques (chauffage, ventilation et électricité),
- La mise en accessibilité globale de l'établissement,
- L'aménagement des espaces extérieurs et la sécurisation des accès au collège,
- Le ravalement des façades.



*Collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne. © Morisserie*

La restauration des locaux de la vie scolaire, des enseignants et de la SEGPA HAS sont terminés. Le pôle santé et les salles de sciences seront livrés en septembre 2023.

Les travaux se poursuivront par la restructuration des salles d'enseignement général, des salles d'art plastique, des locaux de l'administration, des locaux des enseignants de sports, d'aménagement de la cour et du préau jusqu'à l'été 2024.

Le montant total de l'opération est de 7,25 millions d'euros.

## LA RENTRÉE 2023 DANS LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT

### Collège Les Gayeulles à Rennes

Les études pour la construction d'un équipement regroupant des locaux d'enseignement et des salles polyvalentes pour le collège des Gayeulles et les lycées Chateaubriand et Joliot-Curie à Rennes sont en cours.

Pour le collège, il s'agira d'une construction neuve qui comprendra :

- L'agrandissement du collège afin de porter sa capacité d'accueil de 650 à 800 élèves, avec un nouveau préau et des sanitaires complémentaires.
- La création de salles polyvalentes pour les lycées.

Les travaux interviendront à l'automne 2024.

Le coût de l'opération, à ce stade, est estimé à 7 millions d'euros dont 3 millions d'euros de la Région Bretagne pour les lycées.



Collège Les Gayeulles à Rennes.  
Crédit photo - © DLW Architectes, image Air Studio

### Cité scolaire François-René-de-Chateaubriand à Combourg

Les travaux consisteront à :

- L'adaptation des locaux de la cité scolaire pour faire face à l'augmentation des effectifs,
- L'amélioration des conditions d'enseignement et de travail des personnels, de sécurité et d'accessibilité,
- L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments existants et la maîtrise de l'impact carbone du bâti.

Ce projet est menée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Région.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours et devrait se poursuivre jusqu'au premier semestre 2024.

Cette opération est estimée à 16,31 millions d'euros toutes dépenses confondues.

### Collège du Querpon à Val-d'Anast

Les travaux de rénovation du collège ont démarré cet été pour un achèvement prévu début 2026.

Ils permettront de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le fonctionnement global du collège par une restructuration des espaces, notamment les zones d'enseignement et de demi-pension.



Collège du Querpon à Val-d'Anast.  
Crédit photo - © ANTHRACITE Architecture - Rennes

Les travaux consisteront à :

- Améliorer les conditions d'accessibilité du bâtiment,
- Réaménager tous les espaces intérieurs du bâtiment actuel : zones enseignement, administration, infirmerie, centre de documentation et d'information...,
- Construire un nouveau préau et un bloc sanitaire.

Le coût total de l'opération est estimé à 11,66 millions d'euros.

### Collège Martin-Luther-King à Liffré

Une étude de programmation est actuellement en cours pour la restructuration du collège qui prévoit l'amélioration des performances énergétiques et du fonctionnement global du collège ainsi que le réaménagement des cours.

### Collège Les Rochers-Sévigné à Vitré

Une étude de programmation a été conduite entre fin 2021 et fin 2022 pour définir les travaux à réaliser pour achever la restructuration globale du collège. Ils consisteront en une rénovation énergétique globale pour atteindre à minima le niveau BBC rénovation (Bâtiment Basse Consommation), améliorer le fonctionnement global du collège en repensant les flux et espaces de vie scolaire, la modernisation de la demi-pension réorganisée en self collaboratif et enfin un réaménagement complet des cours en les revégétalisant, apportant de nouveaux aménagements en lien avec un nouveau préau plus vaste.

### Collège Pierre-Perrin à Tremblay-Val-Couesnon

Une étude de programmation est actuellement en cours pour la restructuration globale du collège qui consistera à améliorer le confort des élèves et des personnels. Les travaux intégreront le réaménagement des cours.

### **Collège Jean-Charcot à Saint-Malo**

Les études pour la construction d'un nouveau foyer, l'extension des sanitaires et du préau, et l'aménagement des cours ont démarré en juillet 2023.

Les travaux interviendront en 2025.

A ce stade, cette opération est estimée 2,4 millions d'euros.

### **Collège Morvan-Lebesque à Mordelles**

Une étude de programmation est actuellement en cours pour l'amélioration des performances énergétiques, du fonctionnement global du collège, ainsi que pour le réaménagement des cours et des sanitaires.

## **3 – Travaux dans les demi-pensions**

### **Collège François-Truffaut à Betton**

Le collège François-Truffaut va connaître des travaux de restructuration et d'extension de l'espace de restauration ainsi qu'une mise en accessibilité du collège pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont démarré à l'automne 2022 pour une livraison programmée à la fin de l'année 2024.

Le coût total de l'opération est estimé à 4,2 millions d'euros.



*Collège François-Truffaut à Betton.  
Crédit photo : © MAGMA Architecture.*

### **Collège Thérèse-Pierre à Fougères**

Une étude de programmation est actuellement en cours concernant la restructuration de la demi-pension. Ces travaux consisteront aussi à améliorer les performances énergétiques du collège et à aménager les cours de récréation.

### **Collège Mahatma-Gandhi à Fougères**

Une étude de programmation est actuellement en cours concernant la restructuration de la demi-pension. L'amélioration du fonctionnement global du collège ainsi que les réaménagements de la cour et des sanitaires sont également recherchés.



*Collège Mahatma-Gandhi à Fougères. © Cabinet Athena*

## **4 – Travaux de rénovations thermiques**

### **Collège Clotilde-Vautier à Rennes**

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments, le réaménagement de la cour, du parvis d'entrée et la rénovation du préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux courant 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Le coût total de l'opération est estimé à 6,2 millions d'euros.

### **Collège Victor-Ségalen à Châteaugiron**

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments, le réaménagement du plateau sportif et la création d'un préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux courant 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Le coût total de l'opération est estimé à 4,1 millions d'euros.

### **Collège Paul-Féval à Dol-de-Bretagne**

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments et la rénovation du préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux courant 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Le coût total de l'opération est estimé à 4,8 millions d'euros.

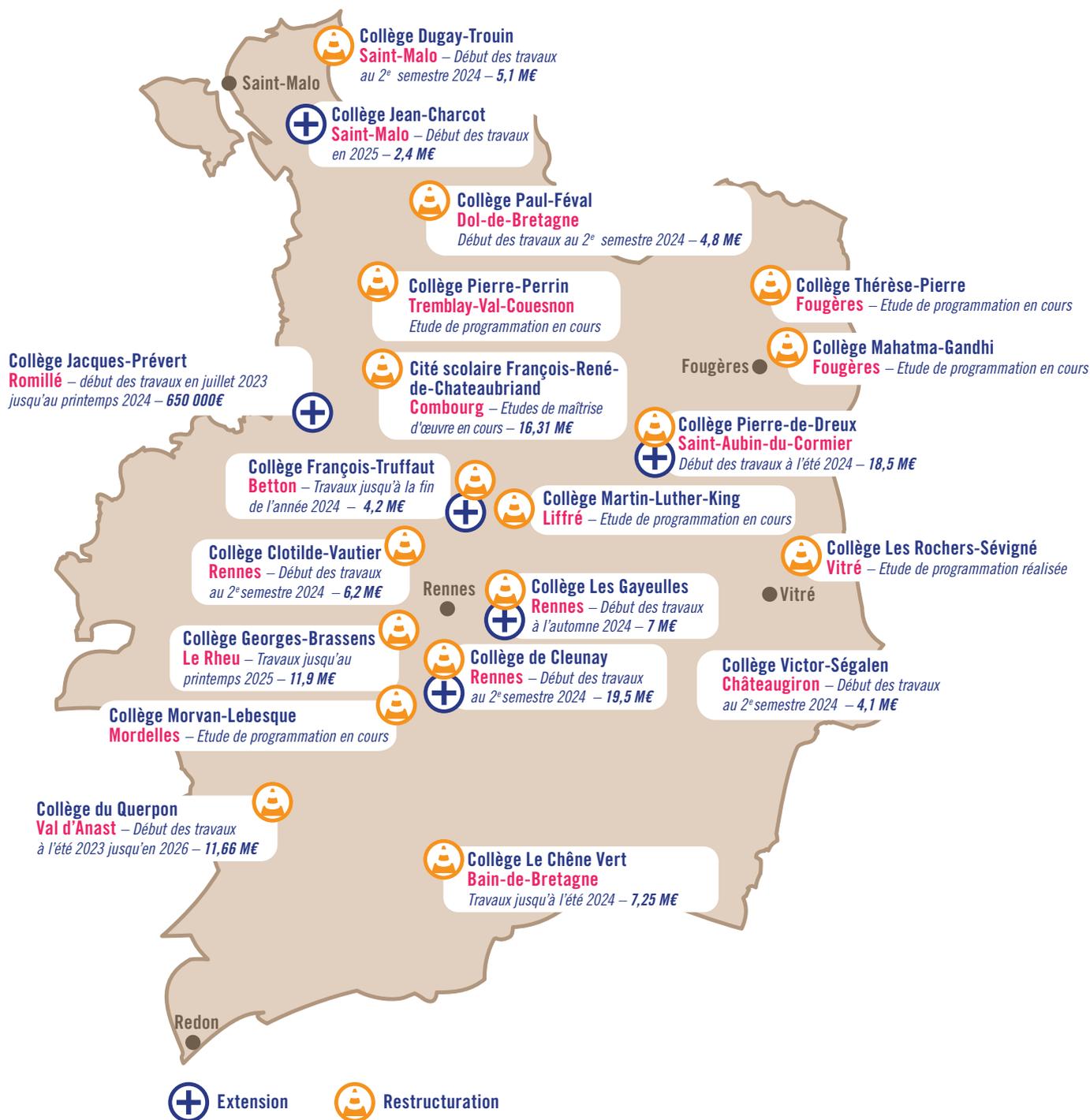
### **Collège Dugay-Trouin à Saint-Malo**

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments, le réaménagement de la cour et du préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux courant 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Le coût total de l'opération est estimé à 5,1 millions d'euros.

## Les chantiers principaux



### 4 opérations de rénovation énergétiques sont à l'étude pour un démarrage des travaux en 2024 :

- collège Victor-Ségalen à Châteaugiron
- collège Paul-Féval à Dol-de-Bretagne
- collège Clotilde-Vautier à Rennes
- collège Duguay-Trouin à Saint-Malo





## Département d'Ille-et-Vilaine

Service Presse  
Tél. : 02 99 02 41 09  
[presse@ille-et-vilaine.fr](mailto:presse@ille-et-vilaine.fr)

1, avenue de la Préfecture  
CS 24218  
35042 Rennes CEDEX



[www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)